

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
DU 17 DECEMBRE 2024

Liste des délibérations communicables adoptées

2024-12-17-46	Finances communales – Budget du CCAS – Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) – exercice 2025	APPROUVÉE
2024-12-17-47	Finances communales – Budget annexe de la résidence autonomie A. Croizat – Décision modificative n°1	APPROUVÉE
2024-12-17-48	Personnel CCAS – Mise à jour du tableau des emplois au 01/01/2025	APPROUVÉE
2024-12-17-49	Personnel CCAS – Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au 01/01/2025	APPROUVÉE
2024-12-17-50	Personnel CCAS – Comité des œuvres sociales (COS) – Convention	APPROUVÉE
2024-12-17-51	Vie sociale des séniors – Programme 2025 des activités d'animations, de loisirs et des activités de prévention destinées aux séniors	APPROUVÉE
2024-12-17-52	Vie sociale des séniors – Repas des 70 ans	APPROUVÉE
2024-12-17-53	Résidence A. Croizat – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre le CCAS et le Département – renouvellement 2025/2029	APPROUVÉE
2024-12-17-54	Résidence A. Croizat – Redevance d'hébergement et tarifs des prestations annexes 2025	APPROUVÉE
2024-12-17-55	Résidence A. Croizat – Tarifs 2025 du logement d'hôte	APPROUVÉE
2024-12-17-56	Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS) – Convention relative à l'accompagnement des femmes victimes de violences : règlement de la prestation d'accompagnement social	APPROUVÉE

En application des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : affairesociales@ser76.com

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 07.10.2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application, les délibérations communicables adoptées depuis le 01.07.2022 sont consultables en ligne sur www.saintetiennedurouvray.fr